

**Sujet :** [INTERNET] Enquête Publique/ projet Parc de la Grande Contrée Charleville (51120)

**De :** >

**Date :** 14/11/2023 à 15:53

**Pour :** <ddt-participations-public@marne.gouv.fr>

Bonjour,

Savez-vous qu'avec ce nouveau parc éolien, Charleville sera complètement encerclée et que j'aurai 23 éoliennes autour de ma maison ?

Savez-vous que sur la route que tout le monde emprunte, la D477, celle qui relie Le Bout de la Ville au Clos-le-Roi, les éoliennes ne seront qu'à 150 m et que les projections de glace envoyées par les pales y tomberont avec le risque de toucher nos voitures ou le car scolaire ?

Savez-vous que l'étude acoustique de ce parc a été faite sur une autre commune, juste à côté d'un élevage intensif de plus de 30.000 poulets ?

Savez-vous que notre village a une grande variété de chiroptères et que, depuis l'installation de toutes ces éoliennes, il y en a de moins en moins et qu'il faut un minimum de 30m de hauteur pour les protéger et, comme ce n'est qu'une recommandation, le promoteur a choisi de les mettre à 25m ?

Savez-vous que le soir, lorsque vous prenez cette D477, vous avez la sensation effrayante d'être en approche d'un aéroport avec des clignotements incessants qui rendent fous ?

Savez-vous que l'érosion des pales envoie dans la nature des particules polluantes qui pénètrent dans la terre ?

Alors, pourquoi déclarer des zones protégées par l'UNESCO si c'est pour finalement les ignorer complètement ?

Et puis, je n'ai vu aucun mât de mesure pour le projet de la Grande Contrée.

Je terminerai en disant que j'accepterai tous ces inconvénients si, au moins, l'on pouvait stocker l'énergie mais ce n'est pas possible et vous le savez comme moi.

Une des nuisances les moins évoquées et pourtant des plus dévastatrices de l'éolien est la destruction du tissu social.

Alors oui, je suis très **défavorable** à ce nouveau parc de la grande contrée à Charleville